

AUDY & ASSOCIÉS

société de commissariat aux comptes
membre de la compagnie régionale de Paris



Jean-Pierre Audy
commissaire aux comptes
associé-gérant

Isabelle Sene
commissaire aux comptes
associée

ASSOCIATION LES BONS ENFANTS
27 faubourg de Montbéliard

90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2011

Siège social

19, avenue de Messine
75008 PARIS

Téléphone + 33 (0)1 42 89 36 48
Télécopie + 33 (0)1 42 89 36 51

site internet : www.audyassociés.com
email : info@audyassociés.com

Bureau

4, place de la Fontaine
19250 MEYMAC

Téléphone + 33 (0)5 55 46 19 19
Télécopie + 33 (0)5 55 95 29 84

sarl au capital de 60.000 euros - rcs Paris B 402 846 612



association technique de
commissaires aux comptes
et d'experts-comptables

ASSOCIATION LES BONS ENFANTS
27 faubourg de Montbéliard

90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

exercice clos le 31 décembre 2011

Aux sociétaires,

en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « les bons enfants », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été préparés par la direction générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justifications de nos appréciations

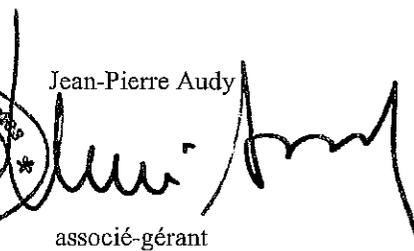
En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport sur la situation financière et morale de l'association et dans les documents adressés aux sociétaires.

A Paris,
le 24 mai 2012

 Jean-Pierre Audy

associé-gérant

en annexe :

- comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

ACTIF	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amot. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	20 055.46	19 480.09	575.37	
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	228 673.53		228 673.53	228 673.53
Constructions	4 221 633.80	1 128 514.21	3 093 119.59	2 543 430.42
Installations techniques, matériel et outillage industriels	511 652.53	375 720.47	135 932.06	139 110.71
Autres	2 966 929.66	1 618 646.50	1 348 283.16	1 210 019.78
Immobilisations corporelles en cours				338 107.32
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :				
Participations	68.60		68.60	68.60
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts	70 494.00		70 494.00	60 636.00
Autres	13 165.24		13 165.24	13 165.24
Total 1	8 032 672.82	3 142 361.27	4 890 311.55	4 533 211.60
Comptes de liaison (2)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 660.00		12 660.00	16 695.64
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	65 745.56		65 745.56	46 667.70
Autres	15 980.98		15 980.98	41 616.42
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres	41 283.40		41 283.40	41 283.40
Instruments de trésorerie	800 000.00		800 000.00	800 000.00
Disponibilités	356 597.56		356 597.56	219 822.83
Charges constatées d'avance	27 210.11		27 210.11	32 255.48
Total 3	1 319 477.61		1 319 477.61	1 198 341.47
Charges à répartir sur plusieurs exercices (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecart de conversion actif (6)				
Total général (0+1+2+3+4+5)	9 352 150.43	3 142 361.27	6 209 789.16	5 731 553.07

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
Capital	491 225.98	491 225.98
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	672 897.61	654 738.87
Report à nouveau	22 467.05	128 818.71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-78 296.74	-88 192.92
Subventions d'investissement	1 022 483.94	1 035 998.15
Provisions réglementées	199 307.63	165 771.14
Total 1	2 330 085.47	2 388 359.93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	27 687.36	
Provisions pour charges	196 357.54	203 596.99
Total 2	224 044.90	203 596.99
Comptes de liaison (3)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 161 184.79	1 578 919.64
Emprunts et dettes financières diverses	578 579.73	612 866.90
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	267.30	267.30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	282 207.18	361 116.48
Dettes fiscales et sociales	605 363.92	566 285.17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 207.74	16 305.95
Autres dettes	1 848.13	3 811.21
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		23.50
Total 4	3 655 658.79	3 139 596.15
Ecart de conversion passif (5)		
Total général (1+2+3+4)	6 209 789.16	5 731 553.07

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)		5 029 611.36	4 907 186.06
	<u>Montant net du chiffre d'affaires</u>	5 029 611.36	4 907 186.06
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		7 239.45	
Autres produits		34 111.25	47 551.47
	Total 1	5 070 962.06	4 954 737.53
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variations de stocks			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stocks			
Autres achats et charges externes			
		1 178 147.16	1 086 001.58
Impôts, taxes et versements assimilés			
		298 202.36	292 587.32
Salaires et traitements			
		2 291 907.88	2 291 755.32
Charges sociales			
		1 021 724.17	964 415.90
Dotations aux amortissements et aux provisions :			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
		299 083.72	270 977.65
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions sur risques et charges			
		27 687.36	111 739.76
Autres charges			
		13 424.76	15 321.78
	Total 2	5 130 177.41	5 032 799.31
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)			
		-59 215.35	-78 061.78
Quotes-parts sur opérations faites en commun : bénéfice ou perte transférée (3)			
		6 083.78	5 541.09
Quotes-parts sur opérations faites en commun : perte ou bénéfice transféré (4)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
		662.00	514.96
Autres intérêts et produits assimilés			
		16 618.89	15 608.79
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
			80.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total 5	17 280.89	16 203.75
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
		77 387.70	77 715.74
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
	Total 6	77 387.70	77 715.74
2. RESULTAT FINANCIER (5-6)			
		-60 106.81	-61 511.99
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1-2+3-4+5-6)			
		-113 238.38	-134 032.68

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		4 660.00	20 920.00
Produits exceptionnels sur opération de capital		63 818.13	77 765.62
Reprises sur provisions		3 291.51	2 982.14
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Transferts de charges			
	Total 7	71 769.64	101 667.76
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			
Charges exceptionnelles sur opération de capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions		36 828.00	55 828.00
Engagement à réaliser sur ressources affectées			
	Total 8	36 828.00	55 828.00
	4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	34 941.64	45 839.76
Participation des salariés aux résultats (9)			
Impôts sur les bénéfices (10)			
	TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7+11)	5 166 096.37	5 078 150.13
	TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9+10+12)	5 244 393.11	5 166 343.05
	EXCEDENT OU DEFICIT	-78 296.74	-88 192.92

*Association
Les Bons Enfants*

Association "Les Bons Enfants"
27, Faubourg de Montbéliard
90000 Belfort

ANNEXE 2011

Préliminaire

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels

NOTE N°1

Annexe au bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2011** dont le total est de **6.209.789,16 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de **78.296,74 euros**.

Faits caractéristiques de l'exercice

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999

la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983

les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits

En conformité avec le décret n° 2001-388 du 04 mai 2001 et de loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à l'allocation personnalisée d'autonomie les produits issus de la tarification, c'est-à-dire les frais de séjour définitif et temporaire, les forfaits soins et les forfaits dépendances sont comptabilisés dans des sous compte de la classe 73... intitulée dotations et produits de la tarification.

Autres informations

Les engagements de l'Association en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à **179.303,50 euros** au 31 décembre 2011 ; ils sont provisionnés à hauteur de **179.303,50 euros** dans les comptes annuels. Cette provision concerne l'ensemble des salariés de l'association.

Droit Individuel à la Formation

Les droits acquis au titre du DIF, par l'ensemble des salariés au 31/12/2011, représentent un volume de **6.941 heures**.

NOTE N° 2

FOND ASSOCIATIF

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

Le fonds associatif est constitué par :

- Fonds de Dotation	94.444,56
- des Subventions d'Equipements	369.340,98
- des Donations	27.440,44
Soit un total de	491.225,98

NOTE N° 3

ETAT DES PROVISIONS

(Cf. article 24.2 du décret du 29 novembre 1983)

Nature des Provisions	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
Pour Risques				
Pour litiges	0,00	27 687,36	0,00	27 687,36
Pour Risque Taux Emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'Hypothèques	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour Risques Sous total 1	0,00	27 687,36	0,00	27 687,36
Pour Charges				
Indemnités Départ Retraite	180 532,95	0,00	1 229,45	179 303,50
Travaux	27 000,00	0,00	0,00	27 000,00
Autres Charges personnel	6 010,00	0,00	6 010,00	0,00
Prov. pour Charges Sous total 2	213 542,95	0,00	7 239,45	206 303,50
TOTAL I (1+2)	213 542,95	27 687,36	7 239,45	233 990,86
Pour Dépréciations				
Immob. Corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immob. Financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur Mob. de Placement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	213 542,95	27 687,36	7 239,45	233 990,86

Dotations & Reprises d'Exploitation

Dotations & Reprises Financières

27 687,36	7 239,45
0,00	0,00

NOTE N° 4

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles				
Frais de Premier Etablissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciel	19 384,50	95,59	0,00	19 480,09
TOTAL 1	19 384,50	95,59	0,00	19 480,09
Immobilisations Corporelles				
Constructions	929 559,81	71 460,89	0,00	1 001 020,70
Constructions s/sol autrui	84 967,47	42 526,04	0,00	127 493,51
Matériel et Outillage	140 544,19	4 849,62	0,00	145 393,81
Matériel de cuisine	214 148,30	16 178,36	0,00	230 326,66
Aménagements installations	663 276,58	107 974,48	0,00	771 251,06
Matériel de Transport	88 162,73	12 871,52	0,00	101 034,25
Matér. de Bureau et informatique	155 297,48	6 758,76	0,00	162 056,24
Mobilier	240 552,62	14 529,30	0,00	255 081,92
Autres Immobil. Corporelles	102 757,63	2 345,03	0,00	105 102,66
Matériel médical	204 626,24	19 494,13	0,00	224 120,37
TOTAL 2	2 823 893,05	298 988,13	0,00	3 122 881,18
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	2 843 277,55	299 083,72	0,00	3 142 361,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DOTATIONS		299 083,72		

NOTE N° 5

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE
(Cf. article 24.4 du décret du 29 novembre 1983)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions Créations Virements de Postes à Postes	Diminutions par virements de Postes à Postes	Cessions Mises Hors Service	Valeurs brutes en fin d'exercice
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Logiciel	19 384,50	670,96	0,00	0,00	20 055,46
TOTAL I	19 384,50	670,96	0,00	0,00	20 055,46
Immobilisations Corporelles					
Terrains	228 673,53	0,00	0,00	0,00	228 673,53
Constructions	2 886 472,82	9 960,30	39 598,56	0,00	2 856 834,56
Construction sol d'autrui	671 484,88	693 314,36	0,00	0,00	1 364 799,24
Matériel et Outillage	174 120,04	1 335,63	0,00	0,00	175 455,67
Aménagements installations	1 611 912,43	186 114,60	0,00	0,00	1 798 027,03
Matériel de cuisine	319 683,16	16 513,70	0,00	0,00	336 196,86
Matériel de Transport	125 593,98	68 913,49	0,00	0,00	194 507,47
Matér. de Bureau et informatique	170 796,55	3 084,01	0,00	0,00	173 880,56
Mobilier	332 298,83	30 376,43	0,00	0,00	362 675,26
Autres Immobil. Corporelles	111 475,28	1 963,99	0,00	0,00	113 439,27
Matériel médical	312 615,99	11 784,08	0,00	0,00	324 400,07
Construction en cours	338 107,32	0,00	338 107,32	0,00	0,00
TOTAL II	7 283 234,81	1 023 360,59	338 107,32	0,00	7 928 889,52
Immobilisations Financières					
Autres titres immobilisés	68,60	0,00	0,00	0,00	68,60
Prêts	60 636,00	9 858,00			70 494,00
Autres Immob. Financières	13 165,24				13 165,24
TOTAL III	73 869,84	9 858,00	0,00	0,00	83 727,84
TOTAL GENERAL	7 376 489,15	1 033 889,55	338 107,32	0,00	8 032 672,82

NOTE N° 6

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

(Cf. article 24.7 du décret du 29 novembre 1983)

1) CREANCES

	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Autres Titres Immob.	0,00	0,00	0,00
Prêts	70 494,00	0,00	70 494,00
Autres	13 165,24	0,00	13 165,24
ACTIF CIRCULANT :			
Avance et acomptes versées	12 660,00	12 660,00	
Créances clients et cptes rattachés	65 745,56	65 745,56	
Autres Créances	15 890,98	15 890,98	
Valeurs Mobilières Plac.	41 283,40	41 283,40	
TOTAL GENERAL	219 239,18	135 579,94	83 659,24

2) DETTES

	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et Dettes	2 533 593,49	199 530,68	869 273,47	1 464 789,34
Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés	282 474,48	282 474,48		
Dettes Fiscales & Sociales	605 363,92	605 363,92		
Dettes sur Immobilisations & Comptes rattachés	26 207,74	26 207,74		
Autres dettes	1 848,13	1 848,13		
Fonds reçus des Résidants	206 171,03	206 171,03		
TOTAL GENERAL	3 655 658,79	1 321 595,98	869 273,47	1 464 789,34

NOTE N° 7

CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

(Cf. article 23 du décret du 29 Novembre 1983)

Intérêts sur Emprunts	3 598,60
Fournisseurs, factures non parvenues	30 029,97
Congés à payer	161 106,85
Charges sur congés à payer	86 997,64
Clients avoir à établir	482,79
OETH à payer	6 469,76
Prime de précarité	2 130,38

Total Charges à Payer	290 815,99
------------------------------	-------------------

Personnel produits a recevoir	6 783,22
Frs avoir à recevoir	0,00
Pensions à recevoir	0,00
Produits à recevoir	2 000,00
Intérêts courus à recevoir	4 000,00

Total Produits à Recevoir	12 783,22
----------------------------------	------------------

NOTE N° 8

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance :	27 210,11
Produits constatés d'avance :	0,00

GARANTIES RECUES SUR EMPRUNTS

TYPES DE GARANTIES	Montants
Garanties Départementales Résidence Pierre BONNEF	198 183,72
Garanties Départementales Extension Résidence Pierre BONNEF	300 000,00
Garanties Départementales Extension et réhabilitation VAUBAN	250 000,00
Garanties Municipales Résidence Pierre BONNEF	533 571,56
Garanties Municipales Extension Résidence Pierre BONNEF	400 000,00
Garanties Municipales Extension et réhabilitation VAUBAN	250 000,00
Garanties Départementales Extension et réhabilitation VAUBAN	290 000,00
Garanties Municipales Extension et réhabilitation VAUBAN	290 000,00
TOTAL EMPRUNTS GARANTIS	2 511 755,28

GARANTIES DONNEES

TYPES DE GARANTIES	Montants Dettes	Montants Sûretés
Hypothèques	182 938,82	182 938,82
TOTAL SURETES	182 938,82	182 938,82

NOTE N° 11

Effectif au 31 décembre 2011

Cadres	4
Cadres art. 36	6
Agents de maîtrise	14
Employés	63
Apprenti	0
Contrat d'avenir	5
CIE	0
Effectif total	92

Note N° 12

Information prévue par l'article 20 de la loi du 23/05/2006 relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi qu'à leurs avantages en nature :

Rémunérations brutes : 219.687,53 €
dont avantages en nature : 10.364,55 €

Note N° 13

Les bénévoles qui interviennent au sein des établissements pour offrir à nos résidents un complément de vie sociale et culturelle, représente un volume horaire annuel d'intervention d'environ 1800 heures par an. Si on valorise ces heures au taux horaire d'une animatrice salariée cela représenterait un coût total salarial charges comprises de 27 900,00 euros.

Note N° 14

La provision pour renouvellement des immobilisations comprend un montant de 85.000,00 euros pour l'équipement d'un groupe électrogène pour la résidence VAUBAN, un montant de 19.000,00 euros pour l'équipement de fauteuils gériatriques dans les chambres médicalisées du 1^{er} étage de la résidence VAUBAN.

Une provision d'un montant de 94.531,00 euros pour l'achat de minibus.

Ces provisions font ensuite l'objet d'une reprise, tous les ans sur la durée d'amortissement du bien en question.